NOM DE L'ASSOCIATION : L'Arbre à Lucioles

Siège : 9, rue du Vivier, 44400 REZÉ

Une réunion en assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11/10/2026 à 11h30 au 9, rue du Vivier, 444000 REZE entre les adhérents de l'association L'Arbre à Lucioles suite à une convocation préalable envoyée par courrier électronique suivant les dispositions des statuts.

10 des adhérents présents et 1 adhérent représenté par une procuration, ont assisté à la réunion.

Leur présence a été notifiée conformément aux conditions de quorum exigées par les statuts. La délibération est donc valable. En annexe 1 au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie par les participants à la réunion.

Monsieur BERTHELOT Pierre, conduit la réunion en sa qualité de président de l'association. Il rappelle que l'assemblée générale a été organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Budget 2026-2027
- Election membre(s) du CA
- Questions et/ou idées.

Faisant état des motifs source de cette proposition, le président présente aux adhérents les documents y afférents. Les débats sont lancés :

- Rapport moral

Les membres du CA :

Selon ART.9 du statut : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 2 à 11 membres maximum en fonction du nombre d'adhérents. Ils sont élus par l'Assemblée Générale à la majorité relative pour une durée de **3 ans**, sans limite en ce qui concerne le nombre de mandats successifs, répartit comme suit :

- De 0 à 20 adhérents : 3 membres maximum
 Dont 2 à 3 membres du bureau : le président, le trésorier et optionnellement un secrétaire ;
- De 20 à 50 adhérents : 9 membres maximum
 Dont 3 à 5 membres du bureau : le président, le trésorier et le secrétaire et optionnellement 1 ou 2 adjoints,
 Dont 4 à 6 membres actifs de l'association ;
- Au-delà de 50 adhérents : 11 membres maximum
 Dont 3 à 5 membres du bureau : le président, le trésorier et le secrétaire et optionnellement 1 ou 2 adjoints,
 Dont 6 à 8 membres actifs de l'association.

Des élections partielles sont organisées à l'issue de la première et de la deuxième année de mandat. En cas de démission ou tant que le maximum du nombre de membres du conseil d'administration par tranche d'adhérents n'est pas atteint (3, 9 ou 11), des adhérents peuvent présenter leur candidature selon les modalités décrites à l'article 20 du statut.

Nom Prénom	Elu membre du CA le	fin du mandat
ALNOT Alban	12/10/2025	31/08/2028
BERTHELOT Pierre	17/09/2023	31/08/2026
CHEVREUX Yohann	17/09/2023	31/08/2026
GARELLE Christine	17/09/2023	31/08/2026
GAUTHIER Nicolas	17/09/2023	31/08/2026
HA Kenji	17/09/2023	31/08/2026
LAMBELET Sabine	17/09/2023	31/08/2026
LE GALLOU Julie	17/09/2023	31/08/2026
MARECHAL Ségolène	17/09/2023	31/08/2026
MASFRAND Aurélien	17/09/2023	31/08/2026
PERRIN Gwénaëlle	17/09/2023	31/08/2026

Les membres du bureau 2025-2026 :

- Le président : BERTHELOT Pierre
- Le trésorier : PERRIN Gwénaëlle
- Le secrétaire : GARELLE Christine

Les adhésions 2025-2026 :

60 adhésions (1 associations, 19 assistantes maternelles, 40 familles)

Le nombre d'adhérents permet de maintenir 11 membres du CA pour l'année 2026-2027

Démission du CA avant le terme des 3 ans : NON - Places vacantes au CA : 10

Les jeux :

- 68 nouveaux jeux,
- 48 recyclés

Les permanences :

2025-2026 : 31 permanences le jeudi pour les assistantes maternelles
+ 19 permanences le dimanche pour les familles

Prévision 2026-2027 : 31 permanences le jeudi pour les assistantes maternelles
+ 18 permanences le dimanche pour les familles.

Les évènements :

Participation de l'Arbre à Lucioles à « 1, 2, 3 jouons » en partenariat avec le CSC RAGON pendant les vacances scolaires. (Reconduite cette année)

- Rapport financier

Charges

600	ACHAT JEUX	1 466,88
600A	FRAIS RESTAURATION	10,32
600B	ADHESION AUTRES ORGANISMES	17,00
6064	Fournitures administratives	19,35
6065	Petits logiciels	58,04
616	Primes d'assurance	142,87
627	Services bancaires et assimilés	91,95
	Total charges	1 806,41
	Résultat de l'exercice (perte)	-5,46

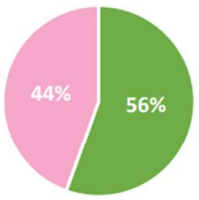
Produits

740	Subventions reçues	832,95
756	Cotisations	968,00
	Total produits	1 800,95

Toutes les écritures sont libellées en €.

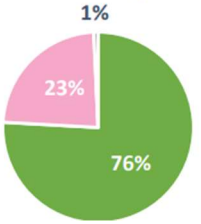
Graphiques exercice 2025-2026

Répartition des recettes



TOTAL RECETTES	1 801 €
COTISATIONS	968,00 €
NBRE ADHERENT	60
FAMILLE TRANCHE 1-2	5
FAMILLE TRANCHE 3-4	2
FAMILLE TRANCHE 5-6-7	13
FAMILLE TRANCHE 8 ET PLUS	20
ASSISTANTE MATERNELLE	19
ASSOCIATION	1
SANS EMPRUNT	0
SUBVENTIONS	832,95 €

Répartition des dépenses



TOTAL DEPENSES	1 806,41 €
ACHAT JEUX	1 466,88 €
CHARGES FIXES	309,86 €
CHARGES VARIABLES	29,67 €

- Bu

Charges	Montant	Produit	Montant
Achat de jeux	1685 €	Subvention ville de REZE	1000 €
Assurances	150 €	Subvention banque	85 €
Cotisation CSC Ragon	20 €	Cotisations	1000 €
Hébergement site Web	60 €		
Restauration	70 €		
Banque	100 €		
Total des charges	**2085€**	**Total des produits**	**2085 €**

- Questions et/ou idées

- Election membre(s) du CA

Se présente :

- DUBRANA Antoine
- PROT Yoann
- PERRIN Gwénaëlle
- GARELLE Christine
- BERTHELOT Pierre
- HA Kenji
- MASFRAND Aurélien
- GAUTHIER Nicolas
- LAMBELET Sabine

Nom Prénom	Elu membre du CA le	fin du mandat
ALNOT Alban	12/10/2025	31/08/2028
BERTHELOT Pierre	11/10/2026	31/08/2029
DUBRANA Antoine	11/10/2026	31/08/2029
GARELLE Christine	11/10/2026	31/08/2029
GAUTIER Nicolas	11/10/2026	31/08/2029
HA Kenji	11/10/2026	31/08/2029
LAMBELET Sabine	11/10/2026	31/08/2029
MASFRAND Aurélien	11/10/2026	31/08/2029
PERRIN Gwénaëlle	11/10/2026	31/08/2029
PROT Yoann	11/10/2026	31/08/2029

Au terme de la réunion, les résolutions suivantes sont proposées au vote :

- Rapport financier approuvé à 11 voix contre 0 voix
- Budget 2025-2026 approuvé à 11 voix contre 0 voix
- Membre du CA : 9 membres approuvés à 11 voix contre 0 voix

Election des membres du Bureau pour l'année 2026-2027

Après délibération, les 9 membres du Comité d'administration présents décident de valider les membres du bureau de l'association pour l'année 2026-2027.

Se présente pour 2025-2026 :

- GAUTIER Nicolas
- PERRIN Gwénaëlle
- GARELLE Christine

En annexe 2 au présent procès-verbal, la feuille de présence est dûment remplie par les membres du Comité d'administration.

Cette décision a été votée à main levée à 9 voix contre 0 voix.

- Président : GAUTIER Nicolas
- Trésorier : PERRIN Gwénaëlle
- Secrétaire : GARELLE Christine

La réunion s'est clôturée à 12h00.

Fait le 11/10/2026, à REZÉ

LE PRÉSIDENT



LA SECRÉTAIRE



ANNEXE 1 :

FEUILLE DE PRESENCE

AG du 11/10/2026

	NOM	PRENOM	SIGNATURE	DONNE PROCURATION A (NOM PRENOM)
1	PERRIN	Gwenaëlle		
2	LAMBELET	Sabine		
3	MASFRAND	Aurélien		
4	MASFRAND	Claire		
5	PROT	Jessica		
6	ALNOT	Alban		
7	BERTHELOT	Pierre		
8	GARELLE	Christine		
9	PROT	Yoann		
10	GAUTHIER	Nicolas		
11	CHARPE	Alice	Procuration	GARELLE Christine
12				

ANNEXE 2 :

FEUILLE DE PRESENCE

CA du 11/10/2026

	NOM	PRENOM	SIGNATURE	DONNE PROCURATION A (NOM PRENOM)
1	PERRIN	Gwénaëlle		
2	GARELLE	Christine		
3	LAMBELET	Sabine		
4	MASFRAND	Aurélien		
5	PROT	Yoann		
6	ALNOT	Alban		
7	GAUTHIER	Nicolas		
8	BERTHELOT	Pierre		
9				
10				
11				
12				